

5ème FESTIVAL



DRAGUIGNAN

17 ET 18 septembre 2016

REGLEMENT du concours « 5 »

Article 1

Chaque exposant est invité à fournir une photographie illustrant le terme 5

Article 2

L'exposition s'adressant au grand public, aucune photo de nu ou heurtant la sensibilité des jeunes visiteurs ne sera tolérée, sous peine de se voir retirer de l'exposition.

Article 3

La photographie sera collée sur un carton-plume de format A4, muni au dos d'une attache.

Article 4

Le nom de l'auteur(e) sera écrit au dos, sur la carton-plume.

Article 5

Un numéro d'ordre sera attribué à chaque tirage par les organisateur du festival et collé discrètement sur un coin, numéro qui permettra l'attribution des prix.

Article 6

La photo pourra avoir n'importe quelle dimension à l'intérieur du A4.

Article 7

Des prix seront attribués :

- Prix du public : chaque visiteur votera pour la photographie qui lui semble le mieux illustrer le thème
 - Prix des photographes - : les exposants feront de même
- Chaque photographe primé s'engage à donner l'autorisation de la diffusion de sa photo sur internet et dans la presse locale pour annoncer le résultat des différents prix Concours « 5 » Fotovar.

Article 8

Chaque exposant participant à ce concours devra confier son œuvre dans la journée du vendredi 16, afin que les organisateurs aient le temps de disposer les tirages côte à côte sur une surface spécifique.

Article 9

L'exposant s'engage à avoir pris toutes les autorisations nécessaires quant à l'exposition et la publication de sa photo et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas de conflit juridique quant au contenu de la photo.

Article 13

Toute participation au Festival de la Photographie FOTOVAR 2016 entraîne l'entière acceptation du présent règlement.
Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par e-mail à : festival.fotovar@gmail.com

Article 14

Pour toute correspondance, les coordonnées de l'association sont les suivantes :
FOTOVAR / LES AMIS D'HAMAP DU VAR
c/o Michel BIELIAEFF
Le Fournas
83830 CLAVIERS

NOM DE L'EXPOSANT DATE et SIGNATURE